



**PROCES-VERBAL DU 8 MARS 2018 A 19H30
A LA SALLE DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BEGNINS**

Présents : Audrain Sarah, Clerc Maryline, Danz Maria da Conceição, Dessiex Tatiana, Falletti Loris, Fossati Nicolas, Jaccard Monya, Klay Marianne, Linder Evelyne, Mandelert Laure-Avrilia, Müller Sylvie, Stiefel Anne, Trinkler Patrick, Zeller Laura.

Excusés : Gobet-Mahler Corinne (remplacé par M. Mauro Ferrara, Doyen), Bardet Catherine.

Absents :---

Présidence : Madame Anne Stiefel

La Présidente ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et remercie M. Mauro Ferrara, Doyen, représentant de la Direction suite à l'absence de Mme Gobet-Mahler.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour suivant est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Présentation des représentants des parents d'élèves.
2. Appel.
3. Acceptation de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal du 9 novembre 2017.
5. Approbation du procès-verbal du 8 février 2018.
6. Lecture de la correspondance reçue.
7. Validation du rapport d'activités 2017.
8. Election d'un délégué de la société civile - janvier 2018 à juin 2020.
9. Présentation projet table ronde cannabis.
10. Point de situation de la part de la Direction.
11. Point de situation de la part de l'AISE.
12. Divers et propositions individuelles.
13. Fixer notre agenda futur.

1. Présentation des représentants des parents d'élèves :

Suite à l'élection du 8 février 2018, la Présidente présente Mme Sarah Audrain, Mme Maria da Conceição Danz, Mme Tatiana Dessiex et M. Patrick Trinkler qui sont les nouveaux



membres du Conseil d'Établissement en tant que représentant des parents. Tous les membres se présentent et souhaitent la bienvenue à ces nouveaux membres.

2. Appel :

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 15 membres et 2 membres sont excusés. Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

3. Acceptation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

4. Approbation du procès-verbal du 9 novembre 2017

Le procès-verbal du 9 novembre 2017 est accepté à l'unanimité tel que présenté. La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

5. Approbation du procès-verbal du 8 février 2018

Le procès-verbal du 8 février 2018 est accepté à l'unanimité tel que présenté. La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

6. Lecture de la correspondance reçue

La Présidente donne lecture d'un courrier de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) daté du 27 novembre 2017. Dans ce courrier, la DGEO valide l'attribution des deux demi-journées de congé supplémentaires, article 69 LEO, soit le mercredi 9 mai le matin et le vendredi 6 juin, l'après-midi.

La Présidente annonce que l'AISE a reçu deux courriers des conseils de délégués de Bassins et de Le Vaud. Ces courriers et les réponses données par l'AISE seront envoyés à tous les membres par courriel pour information.

7. Validation du rapport d'activités 2017.

Tous les membres ont reçu le rapport d'activités 2017. Il est accepté ce soir par l'assemblée afin d'être validé au prochain Conseil Intercommunal de l'AISE le 25 avril 2018.



8. Election d'un délégué de la société civile - janvier 2018 à juin 2020.

La Présidente annonce que le mandat de Mme Maryline Clerc est arrivé à échéance.

Le secrétariat n'ayant reçu aucune nouvelle candidature, Mme Clerc propose de reconduire son mandat pour deux ans et demi soit de janvier 2018 à juin 2020.

Mme Clerc est élue à l'unanimité.

Mme Tatiana Dessieux a reçu, en date du 7 mars 2018, un courriel de M. Michel Weber annonçant que l'Association de parents d'élèves de Genolier-Begnins a officiellement été créée. Dans ce courriel, M. Weber annonce que M. Arnaud Bresson souhaiterait intégrer le Conseil d'établissement de l'Esplanade.

Ce courriel sera transmis au secrétariat du Conseil d'établissement qui y répondra.

9. Présentation projet table ronde cannabis.

La Présidente annonce qu'une table ronde sur le sujet du cannabis aura lieu le 1^{er} mai 2018 pour les parents de 8P à 11S à la salle Fleuri à Begnins. Un flyer sera transmis par le biais des agendas aux parents des élèves concernés.

Différents intervenants seront présents, dont des représentants de la police cantonale ainsi que l'Association « Départ » et la Fondation Addiction Suisse. Monsieur Michel Jotterand sera présent en tant que modérateur de la séance.

Une séance sera organisée pour les enseignants de 9H à 11H le 21 mars 2018 avec les mêmes intervenants.

10. Point de situation de la part de la Direction :

M. Ferrara annonce que la Direction s'attèle actuellement à la préparation des classes pour l'année scolaire 2018-2019.

Tout se passe bien à l'école et M. Ferrara rappelle aux parents qu'il ne faut pas hésiter à contacter la Direction en cas de problème.



Mme Clerc demande à la Direction quelle est la situation du village de Burtigny car il est difficile pour les parents d'organiser les gardes parascolaires.

M. Ferrara répond que le village de Burtigny, tout comme celui de Vich, sont des villages « tampon » dont les enfants doivent parfois compléter l'effectif de certaines classes. La Direction cherche les meilleures solutions avec l'AISE et les parents peuvent envoyer un courrier à la Direction pour faire part de leur souhait.

11. Point de situation de la part de l'AISE :

La Présidente annonce que le Comité de Direction de l'AISE attend les projections d'enclassement pour l'année scolaire 2018-2019. Elle rappelle que la difficulté pour l'AISE est l'organisation des transports et la Présidente remercie la Direction pour sa collaboration.

La Présidente annonce que l'AISE constate un certain nombre d'incivilités de la part des élèves dans les restaurants scolaires et à l'extérieur en particulier à Le Vaud et à Begnins.

La Présidente rappelle que le règlement de police de la Commune de Begnins interdit aux mineurs de fumer et/ou consommer de l'alcool sur le territoire communal.

La Présidente annonce qu'elle participera prochainement à une table ronde des divers Conseils d'établissement de la région.

Prochaine Conseil Intercommunal de l'AISE aura lieu le 25 avril 2018 à 20h00 à Bassins.

12. Divers et propositions individuelles :

M. Fossati propose aux membres du conseil d'aller voir sur Internet les conférences de M. Jean-Philippe Lachaux.

Suite à la question de l'interdiction des téléphones portables, M. Ferrara rappelle le règlement appliqué à Begnins – l'Esplanade. La Direction porte une attention particulière à la tenue vestimentaire des élèves.

Mme Klay explique qu'une minorité d'élèves de 1P-4P possède des téléphones portables et qu'il faudra songer à se pencher sur cette problématique.



La secrétaire excuse Mme Pécoud pour son absence lors des élections du 8 février 2018.

Pour l'année scolaire 2018-2019 le thème du harcèlement pourrait être probablement abordé sous forme de conférence pour les parents.

13. Fixer notre agenda futur :

Les prochaines séances du Conseil d'Etablissement auront lieu les :

- **31 mai 2018 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**
- **22 novembre 2018 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir et la séance est levée à 21h34.

Pour le Conseil d'Etablissement de L'AISE

Anne Stiefel

Vanessa Wicht